



SYNDICAT NATIONAL DU SPECTACLE MUSICAL ET DE VARIÉTÉ



DÉCLARATION COMMUNE DU PRODISS, DE L'UPFI ET DU SMA

FINANCEMENT DE LA FILIÈRE MUSICALE : LE GOUVERNEMENT ABANDONNE LA MUSIQUE

Il y a un an, un débat organisé au sein du MaMA invitait les représentants du secteur musical à faire le point sur les pistes de financement de la filière. Un an après, le même débat nous est proposé, avec les mêmes intervenants et les mêmes questions. À l'aube de l'examen du projet de loi de finances et en l'absence d'un arbitrage du gouvernement, maintenir cette discussion n'a aucun sens.

Que s'est-il passé depuis un an ? La mission conduite par Julien Bargeton a remis un rapport préconisant la création d'une contribution des plateformes de streaming gratuites et payantes au budget du Centre national de la musique. Emmanuel Macron lui-même a appelé, à l'occasion de la Fête de la musique, à trouver, « *de manière responsable et solidaire, de nouvelles sources de financement internes à la filière* » et qu'à défaut d'un accord au 30 septembre le gouvernement saisirait le Parlement d'une « *contribution obligatoire des plateformes de streaming* ». L'heure est à la décision !

Deux enjeux clef ont été identifiés pour donner, à travers le projet de loi de finances pour 2024, une impulsion nouvelle à la filière musicale : le financement du CNM d'une part ; la prorogation et le renforcement des crédits d'impôt musique d'autre part. **Sur l'un comme sur l'autre, le gouvernement s'apprête à livrer au Président de la République le pire scénario possible, celui de l'attentisme, qui affectera durablement la production locale, sa capacité à s'exporter, à faire vivre la diversité musicale et l'émergence artistique, et par extension notre souveraineté culturelle.**

En refusant d'octroyer au CNM un schéma de financement complet et pérenne *via* une contribution obligatoire de la musique enregistrée, le gouvernement abandonne cet établissement public né il y a tout juste trois ans et qui a pourtant fait la preuve de sa pertinence.

En refusant de porter, dès cette année, la prorogation et le renforcement des crédits d'impôt musique, en dépit d'une récente évaluation très positive des dispositifs, le gouvernement abandonne nos entreprises, livrées à l'incertitude et condamnées à freiner leurs investissements, aux dépens de la diversité musicale, de l'émergence artistique et de l'emploi.

Nous voulons croire que la parole du Président de la République sera respectée et que les outils de financement mis à la disposition de la filière seront confirmés et renforcés. Nous appelons donc le gouvernement à concrétiser la promesse d'Emmanuel Macron que constitue cet acte fondateur de sa politique culturelle.

Contacts presse

PRODISS : Malika Séguineau, directrice générale – m.seguineau@prodiss.org – 07 69 53 77 75

UPFI : Guilhem Cottet, directeur général – guilhem.cottet@upfi.fr – 06 32 51 59 63

SMA : Aurélie Hannedouche, directrice – dg@sma-syndicat.org – 06 99 10 75 75